

<http://www.snetap-fsu.fr/Lycees-maritimes-les-surveillants.html>



Lycées maritimes : grève des surveillants

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 21 septembre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le SNETAP-FSU dépose ce jour un préavis de grève pour le 28 septembre 8h au 29 septembre à 8h à la demande de l'ensemble des personnels surveillants des **LPM**.

A Monsieur le Secrétaire Général du **MAAPRAT**

A Madame la Directrice Générale
de l'Enseignement et de la Recherche

A Monsieur le Directeur des Affaires Maritimes

Le motif de ce mouvement renvoie à la question du plan de rattrapage indemnitaire des ex **OEA** surveillants (1500 euros à la fin du plan en 2011) visant à simplement aligner leur indemnitaire sur celui des adjoints administratifs et des **TOS** décentralisés. Ce plan n'a pas été honoré, puisque les OEA surveillants n'ont touché que 500 euros en 2009, 500 en 2010, 500 en 2011, alors qu'au titre du plan de rattrapage ils devaient toucher 500 en 2009, 1000 en 2010, 1500 en 2011, sachant qu'ensuite les 1500 euros devaient être mensualisés à partir de 2012.

A la date d'aujourd'hui, **les OEA surveillants des LPM** sont toujours lésés à hauteur de 1500 euros au titre de 2010 et 2011, ce qui est proprement inacceptable puisque **ce plan avait été acté dès la fin 2008 par les deux ministères** qui, prétextant des incompréhensions mutuelles, n'ont cessé de se renvoyer la responsabilité du non respect de ce plan et ne manifestent pas de toute évidence l'intention et la volonté de sortir rapidement de cette **impasse administrative**.

Alors que le SNETAP-FSU, qui porte ce dossier depuis 8 ans, n'a cessé d'intervenir auprès de vos services respectifs pour que ce plan de rattrapage soit honoré dans les délais prévus - notre secrétaire général a encore saisi le Secrétaire Général du MAAPRAT il y a une quinzaine de jours - vous comprendrez que les personnels concernés éprouvent une très grande amertume et que le seuil tolérable d'attente et de patience a été largement atteint.

Comment ces personnels ne vivraient-ils pas cette situation de blocage comme une marque de mépris à leur encontre, surtout quand leurs courriers restent sans réponse des autorités administratives concernées (en l'occurrence ici un courrier envoyé le 27 mai dernier par les OEA du LPM d'Etel au Directeur des Affaires Maritimes... resté sans réponse à ce jour.).

Nous attirons votre attention sur le fait que **notre organisation syndicale mettra tout en œuvre pour défendre ces personnels** et pour que le protocole d'accord conclu entre les deux ministères il y a maintenant près de trois ans soit apuré dans les plus brefs délais. Si ce n'était pas le cas, nous prendrons toutes nos responsabilités en recourant si nécessaire au principe d'une grève reconductible et en mobilisant les médias sur cette question.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU
André Blanchard
Responsable du secteur Enseignement Maritime

Lycées maritimes : grève des surveillants

Copies : Mr Yann Becquarn, sous directeur des Affaires maritimes et des Gens de Mer, Mme Rolland-Deloffre, chef du bureau GM2